

Étranger

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **17 (1925)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelle mesure des secours sont désirés et s'il est possible d'en faire parvenir.

Le bureau décida de déléguer Oudegeest aux congrès syndicaux belge et français; Mertens au congrès syndical allemand; Brown au congrès international des ouvriers du bois; Jouhaux au congrès de la Fédération internationale des ouvriers du cuir; Oudegeest au congrès socialiste international; Jouhaux et Sassenbach au congrès universel de la paix à Paris.

Le bureau se réunira à nouveau les 17 et 18 août. Une session du conseil général est envisagée pour les 8, 9 et 10 octobre; elle serait précédée d'une réunion du bureau avec les secrétariats professionnels internationaux.

Fédération internationale du textile. L'ancien ministre du gouvernement travailliste de Grande-Bretagne, *Tom Shaw*, a repris le secrétariat international du textile depuis la retraite du gouvernement de Mac Donald.

Fédération internationale des travailleurs du bois. Le congrès de la Fédération internationale des travailleurs du bois a eu lieu à Bruxelles le 20 juillet et jours suivants.

Le rapport pour les années 1922 à 1925 présenté par le secrétaire international Woudenberg (Amsterdam), rappelle les événements de ces dernières années et montre que la force syndicale internationale des travailleurs du bois ne fait que s'affermir. Il s'étend tout particulièrement sur les rapports du secrétariat avec les diverses sections et avec la F.S.I. d'Amsterdam. Il souligne les pourparlers qui eurent lieu avec les syndicats de Moscou et qui ne purent aboutir, les bases qu'eussent voulu imposer les syndicats russes n'étant pas de nature à servir la cause d'une véritable unité. Au cours de la discussion de ce rapport, le camarade *Reichmann* (Suisse) constata que si le comité exécutif n'a pu réaliser tous les points arrêtés au congrès de Vienne en 1922, il a lieu néanmoins de reconnaître qu'il a fait un gros effort pour donner satisfaction à toutes les sections et il conclut en donnant toute sa confiance au secrétariat. Il espère voir bientôt l'affiliation des syndicats russes, ceux-ci ayant affirmé qu'ils étaient prêts à reconnaître les statuts de l'internationale du bois. L'attitude d'un membre anglais du comité exécutif, qui s'est rendu au congrès unitaire de Paris et à Moscou, a été vivement prise à partie. Le délégué hongrois notamment, après avoir esquissé la situation malheureuse de son pays, où le droit syndical est brimé, tint à souligner que la période communiste qui a sévi en Hongrie fut lamentable et constitue une pénible expérience que le prolétariat hongrois ne veut pas renouveler. L'unité syndicale doit se faire dans le cadre de l'internationale syndicale d'Amsterdam qui seule peut conduire le prolétariat à son émancipation. Finalement, le congrès vote à l'unanimité moins cinq voix la proposition ci-après concernant l'admission d'organisations non affiliées.

« La conférence recommande au comité exécutif de continuer les efforts faits pour assurer l'englobement de toutes les organisations se trouvant encore en dehors des rangs de la Fédération internationale des ouvriers du bois et se déclare disposée à souscrire aux statuts et à accepter les conditions stipulées en vue de l'admission, sans cependant déroger aux principes qui constituent la base même sur laquelle notre mouvement est fondé. »

Le congrès adopta en outre une proposition *Reichmann* (Suisse) chargeant le comité exécutif d'envoyer un délégué au congrès pan-russe des ouvriers du bois, après avoir amendé cette proposition en ce sens que le comité reste juge de l'opportunité de l'envoi d'une délégation en Russie.

Une proposition suisse tendant à voir réaliser la fusion entre les ouvriers du bois et du bâtiment fut discutée à nouveau. Une première enquête a fait constater que la majorité des fédérations est hostile à pareille fusion. Il fut convenu que le comité exécutif procéderait à une nouvelle enquête.

Le congrès accepta également une motion suédoise tendant à établir des rapports entre le secrétariat international du bois avec celui du bâtiment au sujet du libre passage de membres de fédérations ayant fusionné.

Faute de temps, le congrès renvoya à sa prochaine session la discussion du rapport concernant les tâches et structures du mouvement syndical international. Ce rapport sera examiné entre temps par les fédérations nationales.

Le siège de la Fédération internationale fut maintenu à Amsterdam avec *Woudenberg* comme secrétaire. Le prochain congrès aura lieu à Prague.

Le président prononça la clôture du congrès après que le représentant du Bureau international du travail, J.-J. de Roode, eut remercié le comité exécutif pour l'invitation adressée au B.I.T.



Etranger

Argentine. Plusieurs organisations syndicales viennent de se désaffilier de la centrale syndicale anarchiste et ont constitué un comité chargé d'établir un lien organique entre elles. Ce comité a adressé à la F.S.I. une lettre dont nous relevons ce qui suit:

« Après une expérience de plus de trente ans, au cours desquels notre mouvement ouvrier a connu d'innombrables réorganisations, il reste toujours influencé par des tendances anarchistes; les syndicats qui composent notre comité ont résolu d'affronter la tâche de créer une nouvelle centrale inspirée des méthodes de votre Fédération internationale. En ce moment, le mouvement syndical argentin traverse une de ces crises nombreuses et périodiques qui le débilitent, exception faite de quelques-uns des syndicats qui ont constitué le comité. Les crises sont des conséquences du sectarisme irréductible et des méthodes de lutte qui en sont la conséquence directe. »

La lettre se termine par ces mots: « Nous serions très heureux d'entretenir avec votre organisme les relations nécessaires en vue du plus prompt soutien de notre action et de maintenir des liens entre l'organisation ouvrière argentine et celle du prolétariat international. »

Belgique. Le congrès syndical belge s'est ouvert le samedi 25 juillet, à Bruxelles, par un discours du président G. Solau qui passa en revue les événements mondiaux, et les grandes luttes soutenues par le prolétariat organisé dans de nombreux pays. Il souligna les difficultés rencontrées en Belgique même où 70,000 métallurgistes sont en lutte depuis plusieurs semaines et où 4000 travailleurs du livre sont également en grève pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et surtout pour la défense de leurs droits syndicaux. Une résolution de sympathie à ces deux groupements en lutte fut votée à l'unanimité par le congrès. Une autre résolution s'élève contre toutes les guerres et renouvelle le vœu de voir se propager l'idée de la Société des peuples pour mettre fin à jamais aux guerres et aux tueries. Le congrès adopte également une résolution de sympathie aux travailleurs chinois victimes des massacres de Shanghai.

Le rapport moral fait constater qu'à la fin de 1924 le mouvement syndical belge comprenait 577,885 mem-

bres. L'activité fut très grande en 1924, la commission syndicale a dû lutter contre de nombreuses tentatives réactionnaires, notamment pour le maintien des 8 heures et pour la défense du fonds de crise et de chômage. De grands efforts furent faits pour intensifier la propagande et soutenir les œuvres d'éducation ouvrières. Sur le terrain international, de bonnes relations furent entretenues avec l'Internationale d'Amsterdam et les centrales nationales affiliées, ainsi qu'avec le Bureau international du travail. Les rapports moral et financier furent adoptés, ainsi qu'une augmentation de la cotisation à la commission syndicale.

Le congrès aborda ensuite la question de création d'un fonds national de résistance pour grève et lock-out. Ce fonds serait alimenté par toutes les fédérations et viendrait en aide aux fédérations ayant à faire face à un mouvement de grande envergure. Il aurait pour but : 1° d'aider les organisations nationales engagées dans les grèves et lock-outs; 2° d'organiser régulièrement et rationnellement la solidarité; 3° de fortifier les moyens de résistance des fédérations qui ne pourraient prétendre au fonds de solidarité que pour autant que leur propre fonds aurait atteint une réserve déterminée; 4° d'étendre l'autorité et la réserve de la commission syndicale en la mêlant davantage aux conflits de travail.

Plusieurs délégués estimèrent que cette question n'était pas suffisamment mûrie; ils craignirent notamment qu'elle ne mit en cause l'autonomie des fédérations. Le principe de la création d'un fonds de solidarité fut finalement voté par le congrès. Le bureau est chargé de poursuivre l'étude de la question.

Après avoir réélu les 9 membres du bureau de la commission syndicale et adopté une motion en faveur des vacances ouvrières, le congrès se sépara après que le président eut adressé encore quelques paroles aux délégués pour les féliciter du travail qu'ils ont accompli et des décisions prises.

Norvège. En 1923, la Fédération syndicale norvégienne comprenait 31 fédérations et un syndicat local, avec au total 1281 sections et globalement 85,599 membres. A la fin de 1924, elle englobait 29 fédérations et un syndicat local, avec 1191 sections et 92,767 membres. L'accroissement des effectifs est donc représenté par 7163 membres ou 8,3 %. Selon la décision du dernier congrès syndical, au sujet de la transformation des fédérations de métiers en fédérations d'industries, qui n'a été appliquée que fort incomplètement et seulement dans quelques industries, diverses fédérations se sont dissoutes ou bien se sont fusionnées avec d'autres fédérations, tandis que, d'autre part, de nouvelles fédérations ont été constituées, par exemple pour les industries chimiques, l'alimentation, le bâtiment, le textile. Le tirage global des 23 organes syndicaux s'est élevé à 89,603 exemplaires.

Au cours de 1924, on a conclu à nouveau 284 contrats collectifs intéressant 80,980 ouvriers, dont 65,756 organisés, et 20 contrats intéressant 6629 ouvriers, ont été prolongés. Les augmentations de salaires intervenues à cette occasion sont évaluées à 25,331,328 couronnes par ouvrier et par an. La durée du travail resta fixée sans modification à 48 heures par semaine.

Pour quelques entreprises et industries, on a acquis une prolongation de la durée des vacances qui est portée de 8 à 12 jours ouvrables. La durée de vacances a été de huit jours ouvrables pour 39,148 ouvriers, de 10 à 12 jours pour 36,590 ouvriers et de 14 à 20 jours pour 4452 ouvriers.

On a enregistré 139 conflits du travail en 1924; 46,643 ouvriers y furent impliqués, dont 40,890 organisés. Le nombre de journées de travail perdues en raison

de ces conflits fut de 3,246,708 ou une moyenne de 79 journées par ouvrier.

Pologne. L'Union syndicale polonaise a tenu son troisième congrès du 11 au 14 juin à Varsovie. Comme dans tous les pays, les effectifs ont reculé, ils comptent actuellement 300,221 membres contre 445,774 en 1921. Les causes en sont les mêmes que partout ailleurs. Le mouvement syndical marque, par contre, une concentration de ses forces; les 67 fédérations existant en 1919 se sont réduites au nombre de 31. Le rapport de la commission centrale fut adopté à une grande majorité: 174 voix contre 11. Le rapport sur l'organisation et la tactique fit constater l'intensité de la crise économique et du chômage important qui en est la conséquence. La Pologne compte actuellement 400,000 chômeurs et un grand nombre d'ouvriers ont émigré. Le patronat profite de cette circonstance pour combattre l'organisation ouvrière et la législation protectrice du travail. Seules de fortes fédérations centralisées peuvent soutenir ces attaques; la collaboration avec la représentation ouvrière au parlement est indispensable également pour réagir contre ces attaques réactionnaires. Plusieurs résolutions furent adoptées par le congrès. L'une traite des relations avec le parti communiste, une autre de la journée de huit heures, une troisième de la législation ouvrière.



Le coût de la vie.

Dates	Index *					
	Office fédéral du travail			Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistiques	
	Fonctionnaires	Ouvriers			Bâle	Berne
		qualifiés	non qualifiés			
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	—	—	254	—	—
1920 Juin .	—	—	—	239	205	—
1921 Juin .	210	209	207	210	188	—
1922 Juin .	157	155	154	157	168	166
1923 Juin .	166	165	163	161	148	169
1924 Janvier	170	169	167	170	160	174
1924 Février	169	168	166	172	159	174
1924 Mars .	169	168	166	170	163	174
1924 Avril .	167	166	165	169	163	172
1924 Mai . .	167	166	165	167	163	172
1924 Juin .	169	168	168	166	162	172
1924 Juillet .	169	169	168	168	163	172
1924 Août .	167	166	165	166	162	172
1924 Sept. .	167	166	164	167	156	172
1924 Octobre	170	169	167	169	157	174
1924 Nov. .	171	170	169	171	158	175
1924 Déc. .	170	170	168	172	157	174
1925 Janvier	168	168	167	171	159	173
1925 Février	167	168	168	168	156	175
1925 Mars .	167	167	167	169	157	174
1925 Avril .	165	165	165	169	156	172
1925 Mai . .	164	165	165	167	155	172
1925 Juin .	166	166	167	168	155	171

* Alimentation et combustible.

* Alimentation et combustible.